

AVIS PUBLIC

ERRATUM

AVIS est donné qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans l'édition du 25 mai 2016 du Brossard Éclair relativement à l'assemblée publique de consultation qui se tiendra le 13 juin 2016 sur la refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Brossard. A cet effet et conformément à la Loi, la formule retenue est la suivante :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION (PORTES OUVERTES)
Lundi, le 13 juin 2016, de 16h00 à 20h00
dans la grande salle du centre socioculturel
7905, avenue San Francisco, à Brossard

Des représentants de la Direction de l'urbanisme répondront aux questions et recueilleront les commentaires concernant l'adoption du nouveau plan d'urbanisme et de la réglementation d'urbanisme. **Aucune autre présentation ne sera faite à 19h** contrairement à ce qui avait été mentionné.

BROSSARD, ce 8^e jour de juin 2016.

Joanne Skelling, avocate, OMA
Greffière adjointe

For explanations in English regarding this public notice, please contact Service brossard (450) 923-6311.